

*Au Comité permanent de la justice et des questions juridiques*

Justice, crédits 10d, 15d et 25d  
Solliciteur général, crédits 5d, L16d, 20d, 25d et L30d

*Au Comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration*

Travail, crédit 1d  
Main-d'œuvre et Immigration, crédits 5d, 10d et 15d

*Au Comité permanent des prévisions budgétaires en général*

Finances, crédits 1d, 16d, 17d, L18d et 20d  
Gouverneur général et lieutenants-gouverneurs, crédit 1d  
Parlement, crédit 5d  
Conseil privé, crédits 5d et 20d  
Approvisionnements et Services, crédits 1d, 4d, L5d, L6d, 15d et 20d  
Conseil du Trésor, crédit 5d  
Industrie et Commerce, crédits 1d, L26d et L27d  
Revenu national, crédits 1d et 5d

*Au Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics*

Énergie, Mines et Ressources, crédits 1d, 5d, L12d, 15d et 47d  
Travaux publics, crédits 1d, L3d, 5d, 20d et 25d

*Au Comité permanent de l'expansion économique régionale*

Expansion économique régionale, crédits 1d, L12d et 30d

*Au Comité permanent des transports et des communications*

Postes, crédits 1d et 5d  
Transports, crédits 5d, 15d, 20d, L30d, 35d, 45d, 55d, 60d, 68d, 75d, 80d, 85d et L125d

*Au Comité permanent des affaires des anciens combattants*

Affaires des anciens combattants, crédits 1d, 5d, 10d, 20d, 30d, 35d et 45d

*Au Comité permanent des Affaires indiennes et du développement du Nord canadien*

Affaires indiennes et Nord canadien, crédits 5d, L16d, L24d, 30d, 35d, 40d et 80d.

Le bill suivant, émanant du Sénat, est lu une première fois et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre:

Bill S-20, Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales.—*M. Buchanan.*

En conformité des dispositions du paragraphe (4) de l'article 39 du Règlement, les six questions suivantes

sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir.

N° 157—*M. Clark* (Rocky Mountain)

1. Du 18 mars au 20 avril 1974, quelle a été la valeur totale des annonces publiées par le gouvernement dans les journaux a) *La Presse*, b) *Le Devoir*, c) *Le Jour*, d) *Montréal-Matin*, e) *The Montréal Gazette*, f) *The Montreal Star*?

2. a) Existe-t-il une ligne de conduite selon laquelle on ne doit pas publier d'annonces dans l'un ou l'autre des journaux précités et, dans l'affirmative, quels sont ces journaux et pour quels motifs, b) selon quels critères détermine-t-on si le gouvernement doit ou non publier des annonces et le nombre de ces annonces, dans chacun des journaux précités?

3. Existe-t-il des journaux édités au Canada et dans lesquels, conformément à une ligne de conduite établie, le gouvernement ne publie pas d'annonces et, dans l'affirmative, quels sont ces journaux et, dans chaque cas, quel est le motif de cette ligne de conduite?

4. Quels sont les journaux édités à l'extérieur du Canada et dans lesquels le gouvernement publie régulièrement des annonces et, dans chacun des cas, pour quelle raison a-t-on choisi ce journal? (Document parlementaire n° 301-2/157).

N° 617—*M. Cossitt*

1. Quelle somme d'argent a été affectée au Programme des initiatives locales en 1973-1974 dans la circonscription de Langelier (Québec), a) quels sont le nom et l'adresse de tous les projets en cause ainsi que le nom et l'adresse de ceux qui ont signé les demandes, b) dans chaque cas, quelle est la description détaillée du projet réel, spécialement les tâches accomplies dans le cadre du projet?

2. Dans chaque cas, quels sont le nom et l'adresse des personnes ou organismes qui ont recommandé au Ministère la mise sur pied du projet? (Document parlementaire n° 301-2/617).

N° 619—*M. Cossitt*

1. Quelle somme d'argent a été affectée au Programme des initiatives locales en 1973-1974 dans la circonscription de Dollard (Québec), a) quels sont le nom et l'adresse de tous les projets en cause ainsi que le nom et l'adresse de ceux qui ont signé les demandes, b) dans chaque cas, quelle est la description détaillée du projet réel, spécialement les tâches accomplies dans le cadre du projet?

2. Dans chaque cas, quels sont le nom et l'adresse des personnes ou organisme qui ont recommandé au Ministère la mise sur pied du projet? (Document parlementaire n° 301-2/619).

N° 712—*M. Stevens*

1. Pour chacune des années financières terminées le 31 mars 1972, 1973 et 1974 et pour la période de six mois terminée le 30 septembre 1974, quelle somme d'argent globale le ministère de la Consommation et des Corporations a-t-il dépensée pour les voyages à l'étranger a) du ministre et du personnel de son cabinet, b) du personnel du Ministère, c) du personnel des conseils, des commissions, des tribunaux, des agences de la Couronne ou d'autres agences du même genre, relevant du ministre, d) d'autres personnes dont les frais ont été remboursés, en partie ou en entier et directement ou indirectement, par le gouvernement?